

# Ceyreste

infos

N°14 / Juin 2018

NOTRE  
PATRIMOINE  
VALORISÉ

Inauguration des abords rénovés  
de l'Hôtel de Ville

# Portfolio du trimestre

Carnaval Vénitien



Ecole Jean d'Ormesson



Chasse aux oeufs de Pâques



Vide grenier

# Interview

de Patrick GHIGONETTO,  
votre Maire

**M**onsieur le Maire, vous avez dépassé la moitié du mandat que vous ont confié les Ceyrestens ; quel est votre sentiment à ce stade ?

Sincèrement, je crois que l'équipe que j'anime peut être fière du travail accompli. En 6 ans de mandat de Maire, j'ai le sentiment d'avoir contribué à promouvoir Ceyreste et surtout à aider les Ceyrestens. Notre liste en 2014 portait le nom d'une « Ambition pour Ceyreste », ce ne sont pas que des mots, mais un véritable objectif. Il n'est pas et il n'a jamais été question de faire de Ceyreste un « machin » comme aurait dit le Général de Gaulle, de transformer notre village au point de ne plus le reconnaître. Notre ambition est l'exact inverse : **promouvoir notre Commune, sublimer notre village, valoriser son patrimoine et faire que ces décisions soient utiles aux Ceyrestens.** Chacune de nos actions n'est motivée que par une seule chose : l'intérêt de Ceyreste et des Ceyrestens. Durant ces quatre dernières années, nous aurons, je pense, contribué à atteindre ce noble objectif. Vous connaissez notre bilan de mi-mandat : livraison du Centre de Loisirs, aménagement du Vallon de la Chilière, rénovation de l'Hotel de Ville et de ses abords, développement de la vidéo-protection, création du Pôle Sécurité, installation du CCAS dans des locaux dédiés, création du Centre Technique Municipal et enfin construction de la nouvelle école Jean d'Ormesson. C'est plutôt honorable pour un village tel que le nôtre, non ? **D'autant que les taux d'imposition de la Commune sont inchangés depuis 10 ans et qu'ils ne bougeront pas, je le rappelle, comme s'y est engagée mon équipe en 2014.**

Interview	p.3 / 6
Festivités	p.7 / 9
Travaux	p.10 / 12
Grands travaux	p.13
Ceyreste en images	p.14 / 15
Education	p.16 / 18
Vie Locale	p.18 / 21
Chronique ceyrestenne	p.22
Infos pratiques / État civil	p.23
Agenda	p.24

## Vous n'auriez pas pu faire mieux ?

Mais on peut toujours faire mieux !... c'est d'ailleurs notre seul objectif. Je suis, croyez-le, très humble et surtout conscient de notre marge de progression. Nous apprenons chaque jour un peu plus. Vous savez, il n'y a pas d'école de Maire, la connaissance des élus est souvent empirique. Notre quotidien est fait de joies, de victoires, mais aussi de combats inachevés, voire de combats perdus. **Ce qui est clair, c'est qu'avec les moyens dont nous disposons, le résultat obtenu est plus**

**que salubre pour notre Commune.**

On ne dira jamais assez que notre tranquillité a un prix : très peu d'activités économiques donc, hors la fiscalité des ménages et les dotations de l'Etat, point de salut !... Les importants investissements qui ont été engagés ces dernières années ne sont possibles qu'à deux conditions : **une gestion extrêmement rigoureuse des deniers publics et un soutien sans faille de nos partenaires, en particulier le Conseil Départemental présidé par Martine VASSAL.** Notre marge de manœuvre en matière de fonctionnement des services

est très faible, c'est pourquoi chaque dépense est estimée au plus juste. Nous dépensons ce dont nous avons besoin, ni plus ni moins. C'est ce qu'on appelle communément une gestion en « bon père de famille ». C'est une logique à laquelle j'adhère pleinement. Ni immobilisme, ni gabegie, mais la juste dépense. Nous avons pu réaliser ces quelques investissements à la faveur de deux choses : une tésorisation historique de la Commune et un faible niveau d'endettement qui nous a

permis de saisir une opportunité intéressante et logique compte-tenu des équipements construits, amortissables sur plus de 30 ans, en l'occurrence la nouvelle école. **Tout cela reste une équation difficile à tenir, mais nous nous y efforçons.** Je savais en m'engageant que la tâche serait ardue. Vous savez, si c'était si facile, il y aurait beaucoup plus de candidats.

## Disposez vous de tout ce que vous souhaiteriez pour assumer votre tâche ?

Bien sûr que non, sans quoi ce serait trop simple !... La taille de notre Commune rend les choses particulièrement compliquées : **nous avons les mêmes obligations que les grandes villes, mais pas les mêmes moyens, loin de là.** Encore une fois, nos finances sont saines, mais restent limitées à nos capacités et à nos ressources, qui, elles, sont faibles. Je ne vous cache pas que le fait de ne pas avoir sur notre territoire d'activités rémunératrices comme celles dont bénéficient d'autres Communes rend l'exercice plus délicat, mais est-ce la vocation de Ceyreste que d'accueillir ce type d'activités ? ... Je ne le



## L'heure du bilan

crois pas ; c'est comme je vous l'ai dit, le prix de notre tranquillité. Et puis, animer une équipe, vous le savez, ça n'est pas simple. **J'ai la chance d'avoir autour de moi des élus dévoués, qui assument pour certains des missions équivalentes à celle d'un ou plusieurs agents municipaux.** C'est ce qui fait notre force. Après, il faut bien entendu composer avec les envies et ambitions de chacun, c'est logique, voire normal.



## Etre un chef d'orchestre

### Quelles sont vos relations avec vos partenaires institutionnels ?

Tout dépend de qui nous parlons. Je m'entends particulièrement bien avec mes collègues Maires et les différents élus que je rencontre. Les relations avec les grandes institutions que sont le Département, la Région, la Métropole, sont également excellentes et nous permettent de faire aboutir de beaux projets : la nouvelle école, le futur stade, l'Hôtel de Ville et ses abords rénovés, etc... Avec l'Etat, je ne vous cache pas que c'est un peu plus difficile, et pour plusieurs raisons. Tout d'abord il n'y a pas qu'un interlocuteur mais de nombreux : le Préfet, le Sous-Préfet, la Direction de l'Equipement (DDTM), les services préfectoraux, le Gouvernement ... et je ne vous cache pas qu'il est parfois difficile de suivre tout le monde. Prenons l'exemple du logement social : en bons élèves, nous avons fait le choix (l'avions nous ?...) de nous conformer à la Loi, en construisant quelques logements sociaux. Cet acte volontaire nous permettait de rester (à peu près) maîtres de ce qui était réalisé, **car si nous ne le faisons pas, l'Etat pouvait prendre la main et construire sans nous y associer, comme cela s'est passé récemment dans le Var, à Bandol notamment.** Et surtout, cet engagement municipal devait nous permettre d'éviter d'être classée parmi les Communes carencées, avec les conséquences financières que cela impliquait. Si le Préfet reconnaissait nos efforts, il n'en était pas de même de la part du Gouvernement, qui donnait fin 2017 la consigne de nous pénaliser. Ce type de décisions semble donner

raison aux Maires qui font ostensiblement de l'obstruction à l'application de la Loi. C'est assez navrant et cela encourage à ne pas chercher à être classés parmi les bons élèves. Soit. S'il faut, en la matière, devenir un cancre, nous aurons moins d'efforts à produire.

### Vous animez une équipe d'élus mais êtes aussi chef du personnel municipal ; comment êtes vous organisé sur cette question ?

C'est effectivement une véritable charge. Depuis le début de ce mandat, nous avons mis en place un certain nombre de règles et de dispositions permettant d'aller vers la gestion la plus optimale de nos ressources humaines. Les élus et collaborateurs qui m'entourent sur ces questions sont des partenaires précieux, car une idée, aussi juste soit-elle, n'est pas toujours aisée à transmettre. **Notre règle, c'est l'efficacité du Service Public.** Un agent qui s'investit particulièrement, tant en savoir-faire qu'en savoir-être, doit pouvoir bénéficier d'une reconnaissance à la hauteur de son mérite. C'est dans cet esprit que nous encourageons les agents à se former, avec un nombre important, en 2017, de formations suivies par le personnel communal. C'est nouveau, disons-le. Nous veillons à mettre tout en œuvre pour que les missions de nos agents puissent être effectuées dans les meilleures conditions. Rendez-vous compte : **au cours de ce mandat, tous les agents municipaux auront vu leur cadre de travail rénové** : Hôtel de Ville, CTM, Pôle Sécurité, écoles, CCAS,... aucun agent ne passera à travers cette action de fond. C'est aussi un



message envoyé à chacun d'eux : nous attendons de vous le meilleur. Vous savez, je suis à leurs côtés au quotidien ; je vois bien ce qui est réalisé, je sais l'ampleur des tâches accomplies. Je reste à leur écoute tout en n'oubliant pas les impératifs qu'implique le mandat qui m'a été confié. Cette exigence d'efficacité, disons-le, est assumée par nos agents. Je sais leur attachement à leur rôle et à leur Commune. **Ils sont un élément clé de notre réussite collective. Seul, je ne peux rien, et je salue leur engagement. Ils me trouveront toujours à leurs côtés pour défendre les intérêts de Ceyreste.**

**Compte-tenu du nombre de réalisations qui ont abouti, comment voyez-vous la suite, l'avenir de Ceyreste ?**

Je vous l'ai dit, je suis présent tous les jours, souvent au détriment de ma vie professionnelle et familiale. **Dans la rue, en mairie, sur les chantiers, dans les réunions avec nos partenaires ou nos administrés, j'entends ce que l'on me dit.**

**Le positif comme ce qui l'est moins.** La mission de Maire n'est pas qu'un travail de représentation, c'est aussi une véritable exigence d'humilité et de disponibilité. Je m'y efforce au maximum et au quotidien ; c'est mon rôle et, oserais-je dire, mon devoir. L'enfant de Ceyreste que j'étais hier est resté le même, sans doute en un peu plus sage. Mais l'amour que je porte à notre Village est toujours basé sur les mêmes valeurs, d'engagement et de convivialité. Même si nous avons fait déjà beaucoup, il reste tant à faire. C'est cela qui nous motive au quotidien. En tous cas, une chose est certaine, tout en restant lucides sur le chemin qui nous reste à parcourir, nous pouvons être fiers du travail accompli.

**Et je pense pouvoir dire que, tout en formulant de nouvelles ambitions pour Ceyreste, je pourrai, dans deux ans, solliciter à nouveau les suffrages des Ceyrestens avec le sentiment d'un travail honnêtement et sérieusement accompli.**





De beaux moments de convivialité, voilà ce qu'ont pu partager les petits Ceyrestens, dans un cadre agréable et sécurisé.



Par centaines, le Samedi 31 mars, ils ont parcouru les abords du centre de loisirs, cherchant les trésors disséminés à l'ombre des pins.



Nos petits pouvaient, comme chaque année, ramasser les oeufs dans la nature et obtenir en échange un super lot de chocolats de Pâques.



De nombreuses animations et jeux étaient proposés aux enfants, leur permettant de passer un superbe après-midi.

# CHASSE AUX OEUFS



Comme chaque année désormais, Ceyreste a vécu le Samedi 17 mars aux rythmes vénitiens, jalonnant les ruelles du village.



Plusieurs troupes de danse ou de théâtre (Académie de danse de La Ciotat et les Cabarotes) sont venues grossir les rangs des participants, pour la plus grande joie du public.



Animée par l'inimitable Ange MUGIRONI, cette superbe manifestation prend chaque année un peu plus d'ampleur.



Un public nombreux était venu applaudir un spectacle devenu incontournable, au rythme des danses répétées tout au long de l'année par les bénévoles.

# CARNAVAL VENITIEN



Cette année encore, les costumes confectionnés par les bénévoles ont rivalisé d'originalité. Au total, une soixantaine de costumes a pu être admirée, tous plus lumineux les uns que les autres !



L'incontournable René MENGUY a fait vivre la magie des contes, réveillant en chacun de nous l'âme d'enfant qui sommeille !



Alliant couleurs éclatantes et faste d'antan, les costumes présentés nous ont plongé au coeur de la lagune Vénitienne.

## Rénovation des abords de l'Hôtel de Ville :

Si nous avons tous souffert de l'ampleur des travaux réalisés pendant les 6 derniers mois, l'heure est aujourd'hui au constat : ces aménagements sont une réussite saluée de tous.



Une place du Général de Gaulle aplanie et embellie, des trottoirs sécurisés, du mobilier urbain modernisé et confortable.



L'accès à la rue Cruvellier et le parvis de la salle du Moulin sont désormais totalement pavés.



La place Cupif est particulièrement valorisée, avec des pavés de caractère et un éclairage créé spécialement, aux armoiries de Ceyreste.

## Après le chantier, le plaisir des yeux !

Retour en images pour constater le changement !...



Trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite et terrasses confortables, que la vie est douce à Ceyreste !



Les enrobés multiples et déteriorés ne sont plus qu'un mauvais souvenir ! L'éclairage a été également totalement rénové.



Grâce à l'intégration d'une rampe d'accès dans l'escalier monumental, chacun peut désormais se rendre en Mairie avec la plus grande facilité, complétant ainsi les travaux de rénovation réalisés l'année dernière à l'intérieur du bâtiment.



Revêtue de calcaire strié, la place illumine et met en valeur cet élément central du patrimoine communal qu'est l'Hôtel de Ville.



Réaménagé en véritable parvis, l'angle permettant d'accéder à la place Albert Blanc fait rapidement oublier ce qu'était hier la réalité...



Tous les trottoirs ont été pavés et l'accès à la place est désormais possible sur tout son périmètre, grâce à des escaliers en calcaire, alliant robustesse et esthétique !



Une jardinière / banc a été aménagée à proximité de la cabane à livres, implantée à l'ombre d'un marronnier et accessible à tous.



Place Cupif, la circulation automobile se fait désormais sur les pavés adaptés et les entourages d'arbres sont réalisés en béton poreux, pour préserver les arbres existants.



## UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE

Vendredi 16 mars 2018, le nouveau Centre Technique Municipal a été inauguré. Un bel outil pour permettre à nos services techniques de travailler dans les meilleures conditions. Dire que, il y a seulement quelques années, ils travaillaient dans un local exigü de 20m<sup>2</sup> !

Le Mercredi 16 mai 2018, en présence de nombreux Maires des Communes voisines, et sous la Présidence de Jean Montagnac, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, ont été inaugurés les nouveaux abords de l'Hôtel de Ville. L'occasion de se féliciter de l'excellent partenariat existant entre la Commune et la Métropole, permettant ainsi une véritable valorisation du patrimoine Ceyresten.



## DE NOUVEAUX ABORDS POUR LA MAIRIE



## Bientôt un nouveau stade !

Futur et dernier volet du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement, qui subventionne la Commune à hauteur de 60%, le nouveau stade prendra des atours pelusés en 2019. Le projet prévoit l'aménagement de la surface de jeu et la rénovation complète des vestiaires. A l'appui des expériences des autres Communes équipées de pelouse synthétique, et considérant les dernières informations relatives aux potentiels risques sanitaires (billes de caoutchouc), nous nous dirigeons vers une solution faisant appel à une autre technologie, plus neutre, composée de billes de liège ou de fibres de Coco. En tout état de cause, un entretien sera bien entendu nécessaire et sera inclus dans le coût de construction, pour plusieurs années, permettant ainsi d'amortir cette dépense et de l'intégrer dans les travaux subventionnés, comme cela a été annoncé à plusieurs reprises en Conseil Municipal. Rendez-vous au printemps 2019 pour découvrir ce nouvel équipement tant attendu et si nécessaire pour la pratique sportive des Ceyrestens, notamment les plus jeunes.

## Montée Historique

Crédit photo : Eric Morellini - DIAPH 5-4



Pour la quatrième année consécutive, la ville de Ceyreste accueillait Phocéa Productions et l'Ecurie Soleil Classic pour organiser l'incontournable Montée Historique Dimanche 8 avril dans les virages du Grand Caunet. De nombreux spectateurs en ont profité pour admirer des bolides venant directement du siècle dernier !

## Carnaval des enfants



Le carnaval des enfants a pris ses quartiers sur la place Albert Blanc le Samedi 7 avril. Le cirque Anthony a fait pétiller les yeux de nos petits Ceyrestens, les jeux gonflables et les friandises étaient au rendez-vous. Chapeau bas au Comité des Fêtes de Ceyreste !



## Trail de Ceyreste

Nouvelle édition = nouveau parcours du Trail de Ceyreste ! Cette année, 18 km de course avec un dénivelé de 696m pour sa 4ème édition. Le Dimanche 25 mars 2018 était une journée sportive à Ceyreste. Merci à tous les bénévoles du Trail Club des Fous pour leur investissement !



## Funérarium

Le 27 avril dernier, le Maire a signé avec Monsieur GANTELME le bail permettant d'installer le futur funérarium dans les anciens locaux Transexim, permettant ainsi aux familles ceyrestennes dans la peine de bénéficier d'un service de proximité dans les moments douloureux.

# Ceyreste en images

## Cérémonie du 8 mai



73 ans après la Victoire du 8 mai 1945, nous continuons de commémorer, d'exprimer notre profond respect ainsi que notre reconnaissance aux combattants pour la liberté.



## Le Général de Gaulle à l'honneur

A l'occasion de l'inauguration de la place du Général de Gaulle nouvellement rénovée, le 16 mai, a été dévoilée une plaque offerte à la Commune par Georges MOMBELLI, du Club du 18 juin, représentant l'Appel à la résistance prononcé le 18 juin 1940 par le Général de Gaulle sur les ondes, depuis Londres.



## Vide grenier

Comme tous les ans, le 1er Mai était encore une fois synonyme de vide grenier à Ceyreste ! De nombreux exposants sur toutes les places du village, avec près de 700 mètres linéaires mis à disposition.



## Prix des incorruptibles

Le Lundi 14 mai a eu lieu le prix des incorruptibles à la salle de la Culture. Les élèves de grande section de l'école maternelle la Muscatelle et ceux de l'école élémentaire Albert Blanc se sont succédés dans les isoloirs afin de voter pour leur livre préféré : décider, c'est grandir !

## Un nouveau marché pour la restauration scolaire

Comme le prévoit le Code des Marchés Publics, la Commune a lancé une nouvelle consultation pour choisir le prestataire en charge de la restauration scolaire, pour les 53 000 repas confectionnés chaque année sur place.

**Le cahier des charges s'articule autour de deux axes : d'une part, la qualité des préparations, avec notamment l'indissociabilité du caractère « biologique » de la dimension « proximité » ;** en effet, une labellisation « bio », sans garantie géographique, n'a, c'est aujourd'hui établi, aucune valeur. Ce sont donc 50 % des repas qui seront 100 % bios (mardi et jeudi, soit les jours les plus fréquentés), ainsi que la totalité des fruits et légumes, et le pain. Les volailles seront certifiées « label rouge » et les poissons panés seront « plein filet ». Tous les produits seront garantis sans OGM et sans huile de palme, et les surgelés seront de qualité « extra-fins ». Enfin, les produits de saison seront privilégiés, ainsi que les producteurs locaux, afin de s'inscrire dans une logique de développement durable. Le précédent marché prévoyait initialement 100 % de produits bio, ce qui s'était révélé rapidement impossible pour garantir une variété de menus ; il vaut donc mieux fixer un objectif ambitieux mais atteignable et veiller à son strict respect.

**D'autre part, autre objectif de ce marché, la lutte contre le gaspillage,** car il faut savoir que 20 à 30% de ce qui est produit est jeté, aussi bonnes soient les préparations. Au total, ce sont 1.3 M de tonnes qui sont gaspillées chaque année en France ; nos chers petits ont parfois du mal à ingérer des aliments verts... Mais la vocation de la restauration scolaire est aussi une initiation au goût, d'autant que la législation encadre très fortement ces productions en termes d'équilibre alimentaire. Dans le but de lutter contre ce gaspillage, il a été décidé, comme le font la plupart des Communes, de réduire le nombre de 5 à 4 composants (plat protidique et son accompagnement, un dessert et une entrée ou un fromage). D'ailleurs, quel enfant consomme chez lui au quotidien un repas à 5 éléments ?... Quasiment aucun. De plus, la capacité d'un estomac d'enfant est d'environ 300 g, alors que 5 éléments représentent en moyenne 500 g, d'où les 20 à 30 % de gaspillage constatés, y compris à Ceyreste (soit en moyenne plus de 20 kg jetés par jour).

**Le prestataire choisi par la Commune est le même que précédemment,** à savoir Multi Restauration Méditerranée (les autres candidats étant Sodexo et Dupont Restauration) ; nos petits conserveront donc leur cuisinier Laurent, qui les régale déjà au quotidien. Enfin, la Commune s'attachera les services d'une société spécialisée pour suivre l'exécution de ce marché, le prestataire recevant des pénalités financières si le cahier des charges n'est pas respecté, tant en termes quantitatifs (grammage des portions) que qualitatifs (goût, origine bio, labels, origine géographique).

# Nouvelle école Jean d'Ormesson : inauguration en vue !



Elle est tant attendue, la voilà !... **La nouvelle école Jean d'Ormesson sera opérationnelle pour la rentrée prochaine** ; sur un vaste terrain situé derrière la salle polyvalente, elle accueillera des classes de tous les niveaux (maternelle et élémentaire) et permettra de décharger d'autant les deux écoles existantes, la Muscatelle et Albert Blanc. Le pari était certes ambitieux car faire sortir de terre un tel projet en moins de deux ans semblait plus que difficile. Et pourtant, le résultat est là.

Ce projet, désormais, vous le connaissez car nous avons déjà eu l'occasion de vous le présenter au cours des derniers mois. **L'ensemble est composé de trois petits bâtiments (maternelle, élémentaire, restauration), tous de plein pied, réalisés sur la base d'une ossature bois, et implantés autour d'espaces de jeux et de récréation, dont un potager pédagogique pour l'école maternelle et**

**un plateau sportif d'évolution pour l'élémentaire.** Comme l'a décidé dernièrement le Conseil Municipal, cette école prendra le nom de Jean d'Ormesson, éminent membre de l'Académie Française, décédé il y a 6 mois.

A l'occasion de l'inauguration, **une sculpture monumentale à son effigie**, créée spécialement par Gérard Lartigue, sculpteur toulousain, sera d'ailleurs dévoilée, devant l'école, en présence du sculpteur. De même, dans les deux bâtiments d'enseignement, seront exposées **deux toiles de peintres ceyrestens**, José Nadal et Daniel Brancato. Toutes ces œuvres ont été acquises par la Commune dans le cadre du dispositif appelé « 1% culturel » qui demande aux Communes de consacrer 1% du budget de l'opération à l'acquisition d'œuvres d'art ; un moyen évident de **soutenir la création artistique et de sensibiliser nos plus jeunes à la richesse culturelle.**

**Tous les Ceyrestens sont donc conviés à participer à cette inauguration officielle, qui se déroulera**

**Samedi 7 juillet prochain, à 11h,**  
en présence de

**Mmes Françoise et Héloïse d'Ormesson, veuve et fille de l'Académicien,  
et de Mme Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental.**

# Cet été, la cour de l'école élémentaire fait peau neuve !

Après quelques décennies de bons et loyaux services, la cour de l'école élémentaire Albert Blanc va bénéficier cet été d'une cure de jeunesse. **Les travaux qui vont être entrepris avant la rentrée scolaire permettront de la sécuriser, de l'aplanir et de la rendre plus accessible.**

En effet, le revêtement ayant subi les ravages du temps, additionné aux dommages qu'impliquent les racines traçantes des platanes, **la cour présente de nombreuses saillies qui devenaient dangereuses pour nos petits** ; les platanes provençaux, potentiellement tous condamnés du fait du chancre coloré, seront donc remplacés par de nouvelles essences. Par ailleurs, la cour est légèrement pentue, ce qui ne facilite pas toujours l'évolution des enfants, notamment pour les activités sportives ; **le niveau de la cour sera donc redressé afin qu'il soit parfaitement horizontal.**

Enfin, comme tous les bâtiments publics communaux, l'école est inscrite dans notre agenda d'accessibilité, afin de se conformer à nos obligations et de rendre la fréquentation de l'école plus simple pour tous, valides ou non. **La totalité des classes en rez-de-chaussée seront donc accessibles de plein pied, sans escalier, soit grâce au redressement horizontal de la cour, soit par la création d'une rampe d'accès, selon une pente très légère.** Les travaux, d'un montant estimé à environ 150 000 € (consultation des entreprises en cours), devront débuter dès la fin des cours, début juillet, afin d'être achevés avant la mi-août, les centrales de fabrication d'enrobés étant généralement fermées durant la seconde quinzaine d'août.

C'est d'ailleurs toute la difficulté d'un chantier de cette ampleur que d'être réalisé avec une telle contrainte de temps incompressible, du fait de la rentrée scolaire de septembre.



La cour de l'école élémentaire a bien mérité un sérieux coup de jeune !



# Ceyreste, toujours plus en Fête !

Vie locale

La prochaine édition de « Ceyreste en fête », le vendredi 20 juillet 2018, verra son organisation évoluer, afin de permettre une toujours plus grande fréquentation.

Ainsi, en plus du traditionnel repas (préparé et servi par un traiteur) sur le parvis de l'Hôtel de Ville, pour lequel il est nécessaire de réserver comme chaque année (réservations à partir du 29 juin auprès du Comité des Fêtes), **un autre site de restauration sera implanté sur la place Albert Blanc**, où des food-trucks (crêpes, burgers, glaces, pizzas) proposeront leurs plats, des tables et chaises étant mises à disposition sur la place. Sur cette même place, **le groupe Eloyse animera la soirée**, permettant aux convives d'investir toute la soirée la piste de danse.

L'objectif est ici de permettre à chacun de trouver une réponse à ses envies : repas réservés dans une ambiance plus « cosy » devant la Mairie ou soirée dansante avec restauration sans réservation pour une soirée plus spontanée, il y en aura pour tout le monde !

Bien sûr, comme chaque année, avant le repas qui débutera à 20h30, **un concert gratuit sera proposé sur la place Albert Blanc (devant la Bibliothèque), avec le Big Band du Phocéan Jazz Orchestra**, et ses 20 musiciens qui revisiteront les standards du Jazz à partir de 19h.

Enfin, à la salle du Moulin, durant la semaine, une **exposition sur « Ceyreste d'hier »** sera proposée (entrée libre), nous donnant l'occasion de découvrir les cartes postales anciennes illustrant notre cher village.

## Belle fête à tous !



RENDEZ-VOUS LE  
20 JUILLET POUR  
CEYRESTE  
EN FÊTE !



## Le Plan Façades a démarré !

Le 16 mai, à l'occasion d'une sympathique rencontre, Patrick GHIGONETTO et son 1<sup>er</sup> adjoint Jacques RENAULT, ont remis symboliquement un chèque de 3000 € à M. et Mme JOUBERT, première famille ceyrestenne ayant bénéficié du dispositif mis en place pour inciter et aider à la rénovation des façades.

Sans doute le premier d'une longue série, qui permettra, c'est l'objectif, de contribuer à rendre notre centre ancien toujours plus attractif.

**Renseignements** : Service urbanisme - 04 42 83 77 16





## Ayez le réflexe anti-moustiques !

- Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les ou retournez-les.
- Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.
- Videz souvent les soucoupes sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs,... (au moins une fois par semaine)
- Entretenez régulièrement vos piscines / bassins et évacuez l'eau retenue sur les bâches.
- Curez vos gouttières, rigoles, regards d'évacuation pour faciliter le bon écoulement des eaux.
- Couvrez vos récupérateurs et réserves d'eau de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin.
- Mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

## La taille des végétaux, c'est l'affaire de tous !

Il est rappelé aux propriétaires dont les végétaux empiètent sur la voie publique qu'il leur incombe de procéder à la taille des branches gênant la circulation piétonne ou automobile le long de leur propriété. En cas d'accident (piéton obligé de marcher sur la chaussée, voiture devant se déporter, ou visibilité à une intersection, etc ...), la responsabilité du propriétaire concerné pourra être reconnue. Coupez avant qu'il ne soit trop tard !

## Sécurité des adolescents ceyrestens : une action commune qui aboutit !

Attendu depuis longtemps, un trottoir sécurisé et un abribus ont été implantés en limite de Ceyreste / La Ciotat, après le pont de l'autoroute. Depuis toujours, les élèves attendaient le bus de ramassage en bord de voie, sur un talus particulièrement insécure, sur le territoire ciotaden. Une action conjointe de Patrick Boré, Maire de la Ciotat et Patrick Ghigonetto, Maire de Ceyreste, a permis de faire aboutir cette légitime requête auprès de la Métropole, seule compétente en matière de voirie et de transports publics ; depuis quelques semaines, nos jeunes élèves attendent désormais le car de ramassage en toute sécurité et à l'abri de la pluie.



## Tribune de l'opposition

Où est la cohérence? Dans l'introduction du débat d'orientation budgétaire l'accent est mis sur le désengagement de l'Etat, sur l'incertitude des recettes. Or, ensuite dans la partie du budget primitif qui prévoit les dépenses de fonctionnement nous constatons que celles-ci sont largement supérieures à celles réalisées en 2017. Exemples : pour les dépenses de petit équipement il est prévu 50 000 €, alors que les mandats émis en 2017 sont de 9 146 €, pour les fournitures administratives il est prévu 25 000 €, mandats émis en 2017 : 6 602 €. A la ligne dépenses imprévues 301 000 € sont inscrits alors qu'en 2017 la dépense était de 0,00 € ! On lit plus loin : « la commune réussit à enregistrer une baisse de plus de 4 % de ses frais de personnel ...la faiblesse de nos ressources nous y oblige ... » mais la proposition pour 2018 est de 1 722 000 €, alors que le mandat émis en 2017 était de 1 460 411 €. « Ce ne sont que des prévisions » a répondu le maire pour justifier ces écarts. De plus, le projet de réaménagement et d'engazonnement synthétique du stade est maintenu, le coût estimé en 2017 de 675 000 € HT passe en 2018 à 790 000 € HT. Combien coûtera son entretien ? Cela n'a jamais été mentionné. Où allons-nous ?

## *Bienvenue à eux !*

### **GOURDET Julien**

#### **Praticien Reiki**

8 rue Louis Cruvellier  
06 76 70 57 40  
jgreiki@orange.fr

### **La Bulle d'Encre**

#### **Salon de tatouage**

#### **et vente de création fait-main**

Tom BILD & Mélissa SANTIAGO  
Rue Louis Cruvellier  
labulledencre@gmail.com



### **Le Kfé Français**

#### **Bar**

Sebastien et Kevin SANNA  
4 place Julien Grenier  
07 62 80 55 70



## **Espace Saincour - Chemin des Peupliers**

### **Giak & Co**

#### **Salon de coiffure**

Lundi au Samedi de 9h à 18h  
Fermetures Mercredi et Dimanche  
09 54 70 77 11



### **Fleur d'Etoile**

#### **Fleuriste - Décoratrice**

Mardi au Samedi  
9h-12h30 / 15h30-19h  
Dimanche et jour férié 9h-13h  
04 42 08 48 90 - 06 74 91 01 11



### **Les Malicieux Des Peupliers**

#### **Micro-crèche**

Tous les jours de 8h à 18h30  
04 86 25 71 52



### **Pharmacie de Ceyreste (implantation définitive)**

Lundi au Vendredi de 8h30-12h30 / 14h30-19h30  
Samedi de 8h30-12h30 / 15h-19h30  
04 42 83 23 00

### **FRAISSE Bruno**

#### **Prothésiste dentaire,**

#### **fabrication de matériel médico-chirurgical**

04 42 08 42 14





Revenons un instant sur cette maison dite de Saint-Esprit, dans laquelle se réunissait le Conseil Municipal de Ceyreste. Cette maison commune dont il est question dans une délibération de l'année 1561 qui précise seulement qu'elle servait « à tenir conseil », sans autre explication. Où se trouvait-elle ? Il n'est peut-être pas impossible de localiser son emplacement au début du XVII<sup>e</sup> siècle, si l'on tient compte des indications fournies par deux documents de ce temps, à savoir un acte d'achat du 9 décembre 1621 et une délibération communale du 24 novembre 1624. Le premier porte sur l'acquisition de la moitié d'une « suelha », située rue du Verger (Marius Cruvellier) et confrontant la maison commune d'alors. Dans le second, le Conseil communal, pour subvenir aux frais d'installation du nouvel hôtel de ville, décide de vendre une partie de la maison du Saint-Esprit, celle-ci étant tombée en ruine, et de laisser le reste pour la « commodité » et le « service » de l'église.

Ces deux renseignements donnent à penser, dans ces conditions, qu'église et maison commune étaient toutes proches. Il nous est donc permis d'avancer qu'antérieurement à 1624, le lieu de réunion des officiers municipaux de Ceyreste se localisait entre la rue du Verger et l'église paroissiale, en un endroit que nous ne pouvons malheureusement situer d'une manière plus exacte.

Quoi qu'il en soit, en 1624, la vieille maison commune était « toute rompue », en sorte que consuls et conseillers décidèrent de l'abandonner pour s'installer dans une salle se trouvant au-dessus du Moulin Neuf, proche de la place Neuve, tout près de la chapelle des pénitents Noirs, avec façade donnant sur la place du Jeu-de-Ballon. A cet effet, la salle en question fut agrandie de moitié, le toit du bâtiment fut refait et recouvert de tuiles et trois fenêtres (dont deux ouvraient sur la place du Jeu-de-Ballon et la troisième sur la place Neuve) furent percées dans le mur. [...]

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Municipalité restera installée dans le même bâtiment où elle disposait, au premier étage, d'une salle des délibérations du Conseil et d'une salle d'archives au deuxième, l'appartement du rez-de-chaussée faisant, lui, l'objet d'une location. Mais rien ne distinguait la Mairie des maisons avoisinantes, si ce n'était une pierre sculptée sur sa façade et figurant en relief une crose abbatiale accostée d'un C et d'un T.

**Gérard de Bévette †**

Extrait de

« Ceyreste : ses traditions et son histoire » - 1976

## Numéros utiles

**Services Municipaux : 04 42 83 77 10**

- État Civil / Cimetière : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

**Secrétariat Services Techniques : 04 42 83 35 32**

**CCAS : 04 42 32 50 84**

**Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17**

**Métropole « Engagés au quotidien »** (déchets, encombrants, voirie) : 0 800 94 94 08 (N° vert)

**Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50**

**Société des eaux de Marseille Métropole urgence**

(Problèmes techniques réseaux d'eau) :

09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

**Société des eaux de Marseille Métropole (hors jours et heures ouvrables) urgence : 04 91 83 16 15**

**Urgence médicale : 15**

**Urgence dentaire : 0 892 566 766** (dim. et jours fériés)

**Pompiers : 18**

**Eclairage public : Contacter les Services Techniques**

**Urgence gaz GRDF : 0 800 47 33 33**

**Urgence électricité : 09 726 750 13**

**Mobi Métropole (Transport PMR) : 04 91 10 59 00**

**Taxis :**

- M. PEPINO Patrick : 06 09 32 92 27

- M. RIGHI Bruno : 06 23 29 68 36



### Le Carnet rose

- Aria BREST née le 08/04/2018

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des parents. Celle-ci doit être déposée au bureau de l'Etat Civil en Mairie.



### Le Carnet Blanc

- Stéphane COUVEZ et Lara BESANCENET
- Jean-François DARNET et Corinne JAGAIN

*Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur.*



## Grand prix de France : circulation difficile !

Du jeudi 21 au dimanche 24 juin prochains, le Grand Prix de France fait son retour sur le circuit du Castellet. Compte-tenu du nombre de spectateurs attendus (plus de 70 000 / jour), la circulation d'un large secteur autour du circuit sera perturbée. Ainsi, pendant ces 4 jours, la D3 sera interdite à la circulation entre le Grand Caunet (limite de Ceyreste - intersection avec la D3D vers Roquefort) et le circuit (soit plus de 10 km), cette voie étant réservée aux seuls véhicules de l'organisation du Grand Prix (sécurité, équipes) et aux riverains. Par ailleurs, le Préfet interdira pour des raisons de sécurité la circulation cycliste sur la D3 dès l'entrée de Ceyreste (au niveau de l'autoroute). Il est donc probable que la circulation sur l'ensemble de la D3, donc au cœur du village, soit particulièrement difficile, voire saturée.



### Le Carnet gris

- William SEBAN
- Mohamed HASEN
- Gilles GUERARD
- Ernesta BONCI veuve BRANCATO
- Carmen TUDELA veuve LORENTE
- Monique PASCAL veuve BACCINO
- Marie-Madeleine COUMES veuve HUARD
- Augusta JAUFFRET veuve FOIS
- Josette JEANSELME veuve PULICANI
- Pierre REALE

*Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.*

**Dimanche 3 juin**

**Vide dressing**



Organisé par le Comité des Fêtes,  
restauration sur place  
De 9h à 18h  
Place de la Mairie et Place A. Blanc

**Du 7 au 10 juin**

**10<sup>ème</sup> Festival de théâtre d'enfant**

« Tous en Scène »

Salle de la Culture

**Samedi 16 juin**

**Soirée dansante « Années 80 »**



Organisée par  
le Comité des Fêtes de Ceyreste  
A partir de 19h - Place A. Blanc

**Jeudi 21 juin**

**Fête de la musique**



Animation karaoké  
20h30 - Place de la Mairie

**Samedi 23 juin**

**Jazz à Ceyreste**



Concert gratuit organisé par la  
Commune : Jazz, soul, gospel  
avec Aïda Diene et les 3G  
Petite restauration sur place  
19h - Centre de loisirs

**Samedi 7 juillet**  
**Inauguration de l'école**  
**Jean d'Ormesson**



11h - Impasse de la Grand'Pièce  
**Enfants et parents, venez**  
**découvrir cette nouvelle école !**

**Vendredi 13 juillet**

**Retraite aux flambeaux**



Avec la Fanfare costumée de Cadenet,  
animations, fête foraine et défilé.  
20h - Fanfare place A. Blanc  
21h - Distribution de lampions  
22h - Retraite aux flambeaux suivie  
d'une animation musicale

**Samedi 14 juillet**

**Fête Nationale**



Restauration sur place  
22h - Feu d'artifice et animation  
avec le groupe Eloyse

**Vendredi 20 juillet**

**Ceyreste en Fête**

Organisé par la Commune et  
le Comité des Fêtes  
19h - Concert gratuit du  
Phocean Jazz Orchestra  
avec 20 musiciens sur scène !  
20h30 - Grand repas  
avec animation musicale

**Mardi 14 août**

**Les Ceyrestines**

Organisées par  
le Comité des Fêtes,  
restauration sur place  
A partir de 18h30  
Place A. Blanc



**Dimanche 2 septembre**

**Forum des associations**

De 8h30 à 12h  
Place de la Mairie

**Samedi 15 septembre**

**« Festival jazz des 5 continents »**



« Pierre and the loup »  
par le groupe Heavy Fingers  
Concert organisé et financé par la  
Métropole Aix Marseille Provence  
Salle polyvalente